

LES SIGNES DES TEMPS

Heureux ceux qui font ses commandements

BALE (SUISSE), DÉCEMBRE 1879

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS,
URIAH SMITH, RÉDACTEURS

NOTRE CONFÉRENCE AU LOCLE.

La sixième conférence annuelle des Adventistes du Septième jour de la Suisse s'est assemblée au Locle le 14 nov. et a terminé ses affaires le 16. Cette conférence a été à beaucoup d'égards la meilleure que nous ayons eue. Nos frères ont été lents à apprendre les choses nécessaires à l'avancement de la cause de Christ. A cette conférence tous semblèrent désireux d'entrer dans l'œuvre que nous avons entreprise. Quelques-uns de nos frères ont grandement empêché l'œuvre des sociétés missionnaires pour la distribution des traités en disant continuellement que personne ne reçoit du bien par les traités, et que les travaux et les dépenses nécessaires pour la distribution des traités sont perdus. A cette conférence se trouvaient plusieurs personnes qui avaient été converties par la lecture des traités. C'était un argument en faveur de l'œuvre missionnaire qui changea entièrement le sentiment général sur ce sujet. Avec le consentement et l'approbation de tous nos amis, nous ferons un effort spécial pour renouveler et agrandir l'œuvre de nos sociétés missionnaires. Nous espérons que tous nos amis entreront dans l'œuvre missionnaire pour la distribution des traités.

Plusieurs frères requèrent des licences pour s'engager publiquement dans notre œuvre. Par l'acte d'accorder des licences, la conférence a jugé que la piété et les talents de ces personnes leur permettaient avec toute convenance de s'engager dans notre œuvre. Mais ils entrent dans l'œuvre pour donner des preuves de leurs dons par le bien qu'ils accomplissent. Chacun de ces frères devrait choisir quelque champ de travail et faire tous ses efforts pour conduire les hommes à Christ et à la vérité. La meilleure marche à suivre pour eux serait peut-être de prendre quelque village à peu de distance de leur localité, et d'en visiter les habitants de maison en maison, distribuant des traités appropriés à leurs besoins, et s'il ne leur est pas possible de se procurer une salle convenable pour la prédication en public, alors ils devraient tâcher d'avoir des réunions dans des maisons particulières, en rassemblant autant de familles que possible. L'œuvre devrait être suivie avec énergie et persévérance, et sous l'influence de l'Esprit de Dieu. Ceux qui travaillent de cette manière doivent comprendre que le but de leur œuvre n'est pas simplement de faire connaître la vérité, mais de convertir les hommes. Le fait qu'ils ont ou non converti des âmes à Christ décidera de leur appel au ministère. La question qui leur sera adressée à notre prochaine conférence sera celle-ci: «Qu'avez-vous fait pendant l'année pour la conversion des hommes?» Si leur rapport montre qu'ils ont réussi à conduire quelqu'un à Christ, ce fait sera considéré comme une preuve irrécusable qu'ils sont appelés de Dieu à s'engager dans son œuvre. S'ils ne peuvent montrer qu'ils aient accompli quelque chose, il y aura une juste raison pour douter que Dieu les ait appelés à prêcher sa vérité. Si ces rapports montrent simplement qu'ils ont passé leur temps à visiter les frères et qu'ils n'ont rien fait pour porter la vérité à ceux qui sont dans les ténèbres, de tels rapports ne donneront aucune preuve que ces personnes soient qualifiées pour faire l'œuvre de Dieu. Que chaque frère travaille sérieusement à accomplir le salut des hommes, afin de pouvoir à notre prochaine conférence annuelle faire un rapport de quelquel travail accompli dans la cause de Dieu.

La question d'une organisation plus parfaite de nos églises et de notre conférence fut soigneusement considérée au Locle, et fut approuvée par tous les frères. Nous espérons accomplir cette œuvre dans l'espace de peu de temps. La conférence déci-

da aussi de faire un effort pour rendre nos écoles du Sabbat plus intéressantes et plus efficaces. Il faudra beaucoup de travail pour accomplir cette décision, mais nous espérons voir cette bonne œuvre pleinement accomplie.

Le devoir de donner un dixième de nos revenus à la cause de Dieu fut présenté d'après la Bible, et approuvé par les frères présents. Il fut montré que nous pouvions sous peu de temps faire que notre œuvre en Europe se soutienne par elle-même, et nous croyons avec confiance que tous les amis de cette cause feront tous leurs efforts pour l'accomplissement de ce but important. Nos frères d'Amérique ont fait de grands sacrifices pour nous envoyer de l'aide; voyons maintenant si nous ne pouvons pas avec la bénédiction de Dieu soutenir l'œuvre nous-mêmes.

PENSEES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

Explication du Chapitre 9: 20-23.

Versets 20, 21. «Or, comme je parlais encore, et que je faisais ma prière, et que je confessais mon péché, et le péché de mon peuple d'Israël, et que je présentais ma supplication en la présence de l'Eternel, mon Dieu, pour la sainte montagne de mon Dieu; comme, dis-je, je parlais encore dans ma prière, alors cet homme, Gabriel que j'avais vu en vision auparavant, volant promptement, me toucha, environ le temps de l'oblation du soir.»

Ici nous avons le résultat de la supplication de Daniel. Il est soudainement interrompu par un message céleste. Cet homme Gabriel, apparaissant de nouveau, comme il l'avait fait auparavant sous la forme d'un homme, que Daniel avait vu dans la vision au commencement, le toucha. Ici une question importante doit être déterminée. Il s'agit de décider si la vision du chapitre 8 a jamais été expliquée, et si elle peut jamais être comprise. A quelle vision Daniel fait-il allusion par l'expression: «en vision auparavant?» Telle est la question qui se présente ici. Tous admettront qu'il s'agit d'une vision dont il est fait mention auparavant, et que dans cette vision, il est parlé de Gabriel. Il nous faudra remonter au-delà de ce chapitre neuvième; car tout ce que renferme ce chapitre avant cette apparition de Gabriel, est simplement un récit de la prière de Daniel. Si donc nous regardons en arrière dans les chapitres précédents, nous verrons qu'il est parlé seulement de trois visions données à Daniel. 1. L'interprétation du songe de Nébucadnetsar fut donnée dans une vision de nuit. Chap. 2: 19. Mais il ne nous est pas parlé de l'intervention d'un ange dans cette affaire. 2. La vision du chapitre 7. Cette vision fut expliquée à Daniel par «un des assistants»; probablement un ange; mais il ne nous est pas dit lequel; et il n'y a rien non plus dans cette vision qui nécessite une plus ample explication. 3. La vision du chapitre 8. Ici nous trouvons quelques détails qui montrent que c'est cette vision à laquelle il est fait allusion au chapitre 9: 1. Gabriel est introduit sur la scène pour la première fois, et la seule fois dans le livre avant le passage qui nous occupe. 2. Il lui fut commandé de faire comprendre la vision à Daniel. 3. A la fin du chapitre, Daniel dit qu'il ne la comprenait point; montrant par là que Gabriel, à la fin de ce chapitre, n'avait pas accompli sa mission. 4. Il n'y a aucun passage dans toute la Bible où cette instruction soit donnée, excepté dans le chapitre 9. Si, donc, la vision du chapitre 8 n'est pas celle à laquelle il est fait allusion dans le chapitre 9, nous ne trouvons nulle part que Gabriel ait jamais satisfait aux instructions qui lui avaient été données, ni que la vision ait jamais été expliquée. 5. L'instruction que l'ange donne maintenant à Daniel, ainsi que nous le verrons d'après les versets suivants, complète exactement ce qui manquait au chapitre 8. Ces considérations prouvent sans contredit le rapport entre Daniel 8 et 9; et cette conclusion sera confirmée lorsque nous considérerons les instructions de l'ange.

Versets 22, 23. «Et il m'instruisit, me parla, et me dit: Daniel, je suis sorti maintenant, afin de t'apprendre une chose digne d'être entendue. La parole est sortie dès le commencement de tes prières, et je suis venu pour te la déclarer, parce que tu es agréable à Dieu. Ecoute donc la parole et comprends la vision.»

La manière dont Gabriel se présente à cette occasion, montre qu'il est venu pour ache-

ver quelque mission non accomplie. Le but de sa mission ne peut être autre chose que de développer les instructions nécessaires pour «faire comprendre» à cet homme la vision qui est donnée au chapitre 8. «Je suis sorti maintenant, afin de t'apprendre une chose digne d'être entendue.» Le soin de faire comprendre la vision à Daniel reposait toujours sur lui; et comme il avait expliqué à Daniel dans le chapitre 8 tout ce qu'il pouvait alors supporter, et toutefois ce dernier n'avait pas compris, il vient maintenant pour reprendre son œuvre interrompue, et achever sa mission. Aussitôt que Daniel eut commencé sa fervente supplication, la parole était sortie, c'est-à-dire que Gabriel avait reçu l'ordre de visiter Daniel et de lui communiquer les informations nécessaires. D'après le temps qu'il faut pour lire la prière de Daniel jusqu'au moment où Gabriel apparaît sur la scène, le lecteur peut juger de la vitesse avec laquelle ce message fut dépêché des parvis célestes vers ce serviteur de Dieu. Il n'est pas surprenant que Daniel dise qu'il vint promptement, ni qu'Ezéchiël compare les mouvements de ces êtres célestes à des éclairs. Ezé. 1: 14. «Ecoute donc la parole,» lui dit-il. Quelle parole? Evidemment celle qu'il ne comprenait pas auparavant ainsi qu'il en est parlé au dernier verset du chapitre 8. «Comprends la vision.» Quelle vision? Ce n'était pas l'interprétation de la statue de Nébucadnetsar, ni la vision du chapitre 7; car ni l'une ni l'autre n'offraient de difficulté, mais c'était la vision du chapitre 8 concernant laquelle son esprit était rempli de doute et d'étonnement. «Je suis venu pour te la déclarer,» dit l'ange. Te déclarer quoi? C'était sûrement quelque chose concernant un sujet sur lequel il avait de fausses idées, un sujet se rapportant en même temps à sa prière, puisque c'était ce sujet même qui avait appelé Gabriel à remplir sa mission à ce temps-là. Mais Daniel n'avait eu aucune difficulté à comprendre ce que l'ange lui avait dit concernant le béliér, le bouc et la petite corne représentant les royaumes des Médes et des Perses, de la Grèce et de Rome. Il n'était point non plus dans l'erreur concernant la fin des soixante-dix ans de captivité. Mais le sujet de sa pétition était concernant la réparation des désolations du Sanctuaire qui était en ruines; et il avait indubitablement tiré la conclusion qu'à la fin des soixante-dix ans de captivité, le temps serait venu où serait accomplie la prédiction de l'ange concernant la purification du Sanctuaire à la fin des 2300 jours. Maintenant il dit être instruit dans la vérité. Et cela explique pourquoi, à ce temps spécial, des instructions lui furent envoyées après un délai de quinze ans. Or les soixante-dix années traient à leur fin, et Daniel faisait une fausse application des instructions qu'il avait reçues de l'ange auparavant. Il tombait dans une conception erronée d'après laquelle il agissait; c'est pourquoi il ne devait pas rester plus longtemps dans l'ignorance sur le sens véritable de la vision. «Je suis venu te la déclarer,» «écoute donc la parole,» «comprends la vision.» Telles étaient les paroles employées par le personnage même que Daniel avait vu dans la première vision et auquel il avait entendu donner cet ordre: «Explique la vision à cet homme-là,» et qu'il savait très-bien n'avoir jamais exécuté cet ordre. Mais il apparaît alors et dit: «Je suis sorti maintenant pour t'apprendre une chose digne d'être entendue.» De quelle manière l'esprit de Daniel pouvait-il être reporté plus pleinement à la vision du chapitre 8, et comment le rapport entre les deux visions de l'ange peut-il être plus distinctement établi, que par les paroles de ce personnage? Les considérations que nous avons déjà présentées sont suffisantes pour montrer d'une manière concluante le rapport qui existe entre Dan. 8 et 9; mais cela paraît encore plus évident dans les versets subséquents.

Avant de quitter le verset 23, nous parlerons d'une expression qui nous paraît digne d'être remarquée. C'est cette déclaration de l'ange à Daniel: «Parce que tu es agréable à Dieu.» L'ange apporta cette déclaration directement des parvis célestes. Elle exprimait les sentiments qui y existaient concernant Daniel. Pensez à des êtres célestes, les plus élevés de l'univers, le Père, le Fils et les saints anges. Ils ont de tels

égards et une telle estime pour un mortel qu'ils autorisent un ange à lui porter ce message «Tu es agréable à Dieu!» Voilà un des plus hauts degrés de gloire auquel les mortels puissent jamais atteindre! Abraham en atteignit un autre lorsqu'il est dit de lui qu'il était «l'am de Dieu.» Hénoch parvint à un autre degré de gloire, lorsqu'il était dit de lui qu'il «marcha avec Dieu.» Pouvons-nous parvenir à leur niveau? Dieu ne fait pas acception des personnes, mais il fait acception des caractères. Si en vertu et en piété nous pouvions égaler ces hommes éminents, nous pourrions aussi mouvoir l'amour divin à d'égaux profondeurs. Nous aussi nous pourrions être agréables à Dieu, être les amis de Dieu et marcher avec lui. Et nous devons être dans notre génération ce qu'ils étaient dans la leur. La Bible emploie une figure en rapport avec la dernière église, qui dénote l'union la plus intime avec Dieu, c'est celle-ci: «Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi.» Apoc. 3: 20. Souper avec le Seigneur dénote une intimité égale à celle d'être agréable à Dieu, de marcher avec lui ou d'être son ami. Quelle position désirable! Ah! puissions-nous jeter loin de nous les penchants de notre nature mauvaise qui nous privent de cette communion, et obtenir la grâce pour les vaincre, afin que nous puissions jouir dès ici-bas de cette union spirituelle avec Christ, et finalement entrer dans la gloire de sa présence aux noces de l'Agneau.

U. S.

L'ENTRÉE DE LA MORT DANS LE MONDE.

La mort s'est manifestée dans toutes les parties du monde. Tous les êtres vivants sont exposés aux atteintes de ce terrible destructeur. Par quel moyen la mort a-t-elle trouvé entrée dans le monde? Dieu a-t-il introduit la mort dans notre demeure? La mort est-elle une des choses que Dieu a établies pour le bien de l'homme? Est-elle la porte que Dieu a ouverte aux hommes pour entrer au ciel?

Si Dieu a donné existence à la mort comme étant quelque chose d'essentiel au bien-être et au bonheur de l'humanité, et si la mort est une des créatures de Dieu dont l'office, comme celui d'un bon ange, est d'enlever les hommes de cette terre et de les transporter dans le ciel, alors nous trouverons sans doute ce fait clairement révélé dans la Bible. Si Dieu est l'auteur de la mort, nous trouverons qu'il l'a introduite dans le Paradis afin de rendre plus parfaite la félicité de ce lieu. Si vraiment la mort vient de Dieu, alors nous trouverons qu'elle est une des choses dont Dieu a dit qu'elles étaient bonnes. Gen. 1: 31. Si comme l'échelle qui fut montrée à Jacob Gen. 28: 11-15, la mort est un moyen de communication entre la terre et le ciel, alors nous trouverons sans doute dans la Bible que la mort est notre amie, envoyée pour nous introduire en la présence de Dieu, et que nous devons recevoir notre récompense à la mort.

Or, que disent les Ecritures au sujet de la mort? Dieu plaça-t-il la mort dans le monde comme une de ses bonnes institutions? Nullément. Lorsqu'il plaça l'homme dans le Paradis, il lui donna l'arbre de vie afin qu'il en mangeât, et qu'il vécût à toujours. Gen. 2: 9; 3: 22-24. Mais pour éprouver la fidélité de l'homme il plaça dans le jardin un arbre au fruit exquis dont l'homme ne devait pas manger. S'il transgressait, il devait mourir. Gen. 2: 9, 16, 17; 3: 2, 3, 6. S'il restait fidèle, il vivrait à toujours. Sans la transgression de l'homme la mort ne pouvait avoir aucune place sur la terre. Ce ne fut qu'après que l'homme eut péché que Dieu fit passer sur lui la sentence de mort, en disant «Tu es poudre, et tu retourneras en poudre.» Gen. 3: 19. La mort fut la conséquence du péché, et le péché fut introduit dans le monde, par Satan, le serpent ancien. Gen. 3: 4-7; Apoc. 20: 1-3.

Paul expose ces faits avec une grande clarté dans Rom. 5: 12. Il dit que, «par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort.» Donc la mort

n'avait aucune place dans le monde avant que le péché lui en eût préparé une. Le péché fit de ce monde une habitation convenable pour la mort, et la mort entra par le moyen du péché. La mort ne vient point de Dieu, mais de Satan. C'est parce que Satan a introduit la mort dans le monde, et qu'il a ainsi causé la mort de toute la race humaine, qu'il est appelé par Christ, un meurtrier. Jean 8 : 44. Paul, dans un langage très-clair, donne le véritable caractère de la mort. Il dit : « L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort. » 1 Cor. 15 : 26. Donc la mort n'est pas une amie envoyée de la part de Dieu, mais un ennemi introduit par le diable. Cet ennemi est représenté comme un monstre armé d'un aiguillon venimeux, et à la résurrection, les saints triomphent sur lui en disant : « O mort ! où est ton aiguillon ? » 1 Cor. 15 : 55. C'est dans le lac de feu que sera détruit cet ennemi. Apoc. 20 : 14. Le prophète de Dieu prédit cette destruction en disant : « O mort ! Je serai ta destruction. » Osée 13 : 14. Trad. de Lausanne.

Mais le caractère de la mort est encore montré par cette déclaration de Paul, savoir que Christ détruira « celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable. » Hébr. 2 : 14. Nous pouvons être certains que la mort n'est pas comme l'échelle que Jacob vit, atteignant de la terre au ciel. Satan peut avoir l'empire de la mort, mais s'il l'a, il est évident que la mort n'est pas la porte des cieux, ni Satan le portier de ces demeures célestes.

Si les hommes reçoivent leur récompense à la mort, de quelle importance est le jour du jugement ? Et si les hommes doivent être récompensés à leur mort, pourquoi Christ a-t-il dit que la récompense serait donnée « à la résurrection. » Luc 14 : 14.

J. N. A.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAP. 10 : 1-4.

PROCLAMATION DE L'AVÈNEMENT DE CHRIST.

VERSETS 1, 2. « Alors j'évis un autre ange puissant, qui descendait du ciel, environné d'une nuée; il avait un arc-en-ciel sur la tête, et son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu. Il tenait à la main un petit livre ouvert; et il mit le pied droit sur la mer, et le gauche sur la terre. »

Une prophétie par parenthèse. Le chapitre 9 se termine par les événements de la sixième trompette. Le retentissement de la septième trompette n'est pas présenté avant le verset 15 du chapitre 11. Le chapitre 10 tout entier et une portion du chapitre 11 sont donc placés par parenthèse entre la sixième et la septième trompette. Ce qui est spécialement en rapport avec le retentissement de la sixième trompette est mentionné au chapitre 9. Le prophète a d'autres événements à présenter avant l'ouverture d'une autre trompette, et il prend occasion de le faire dans la portion de l'Écriture comprise entre la fin du chapitre 9 et le verset 15 du chapitre 11. Au nombre de ces événements se trouve la prophétie du chapitre 10. Examinons d'abord le temps auquel cet ange proclame son message.

Le petit livre. « Il tenait à la main un petit livre ouvert. » On peut lire de cela une conclusion naturelle, savoir, que ce livre avait été une fois fermé. Nous voyons que dans Daniel, il est parlé d'un livre qui fut fermé et cacheté jusqu'à un certain temps. « Mais toi, Daniel, ferme ces paroles, et scelle ce livre jusqu'au temps marqué auquel plusieurs le parcourront, et auquel la connaissance sera augmentée. » Dan. 12 : 4. Puisque ce livre devait être fermé jusqu'au temps de la fin, il s'ensuit qu'à ce temps-là, le livre serait ouvert, et comme sa fermeture avait été mentionnée dans la prophétie, on peut s'attendre avec raison à ce que, dans la prédiction des événements qui doivent avoir lieu au temps de la fin, l'ouverture de ce livre soit mentionnée. Il n'est parlé d'aucun livre ayant été fermé et cacheté, si ce n'est le livre de la prophétie de Daniel, et nous ne trouvons nul récit de l'ouverture de ce livre, excepté au chapitre dix de l'Apocalypse. De plus, nous voyons que le contenu de ces livres, est le même. Le livre que Daniel reçut

ordre de fermer et de sceller se rapportait au temps : « Quand sera la fin de ces merveilles ? » Et quand l'ange descend avec le petit livre ouvert, sur lequel il base sa proclamation, il donne un message concernant le temps : « Il n'y aurait plus, de temps. » On ne saurait demander d'autres preuves pour établir l'identité de ces deux livres, et pour montrer que le petit livre ouvert que l'ange tenait dans sa main était le livre de la prophétie de Daniel.

Un sujet important est maintenant déterminé pour établir le temps auquel cet ange proclama son message; car nous avons vu que la prophétie, et plus spécialement les périodes prophétiques de Daniel, ne devaient pas être ouvertes avant le temps de la fin; et si ce livre est le livre ouvert que l'ange tenait dans sa main, il s'ensuit qu'il proclame son message après le temps auquel le livre devait être ouvert, ou après le commencement du temps de la fin. Tout ce qui reste maintenant à faire sur ce point est de découvrir quand commence le temps de la fin; et le livre même de Daniel fournit des dates par lesquelles nous pouvons déterminer cette question. Dans Daniel 14, depuis le verset 30, le pouvoir papal est présenté. Au verset 35, nous lisons : « Et d'entre les plus sages il en sera abattu, et pour les affiner, et pour les purifier, et pour les blanchir, jusqu'au temps de la fin. » Trad. de Lausanne. Ici nous avons la période de la suprématie de la petite corne pendant laquelle les saints, les temps et la loi seraient livrés en ses mains, et tomberaient par ses persécutions. Nous avons la déclaration que cet événement s'étendrait jusqu'au temps de la fin. Il prit fin en 1798 ap. J.-C., époque à laquelle les 1260 ans du gouvernement papal expirèrent. Ce fut alors que commença le temps de la fin, et que le livre fut ouvert. Et depuis ce temps-là, beaucoup de personnes ont parcouru ce livre, et la connaissance sur ces sujets a été merveilleusement augmentée.

Le temps de la proclamation du message de l'ange est encore donnée à connaître à cause de l'identité de cet ange avec le premier ange d'Apoc. 14. Il est facile de voir les points d'identité qui existent entre eux. 1. Tous les deux ont un message spécial à proclamer. 2. L'un et l'autre proclament leur message à haute voix. 3. Ils emploient le même langage, en parlant tous les deux du Créateur, qui a fait les cieux, la terre, la mer et les choses qui y sont. 4. Enfin tous les deux proclament le temps; l'un jurant qu'il n'y aurait plus de temps, et l'autre proclamant que l'heure du jugement de Dieu est venue. Mais le message d'Apoc. 14 : 6, est placé après le commencement du temps de la fin. C'est la proclamation que l'heure du jugement est venue; d'où il résulte qu'elle doit s'appliquer à la dernière génération. Paul ne prêchait pas que l'heure du jugement était venue, Luther, et ses coadjuteurs ne le prêchèrent pas non plus. Paul parla d'un jugement à venir, mais devant avoir lieu dans un temps futur indéfini; et Luther, plaça cet événement au moins trois cents ans plus tard que le temps où il vivait. De plus, Paul nous a mis en garde contre ceux qui, avant un certain temps, viendraient nous annoncer que l'heure du jugement est venue. Dans 2 Thess. 2 : 1-3 il dit : « Pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion avec lui, nous vous prions, mes frères, de ne point vous troubler par quelque inspiration, ou par des paroles, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de notre part, comme si le jour de Christ était proche. Que personne ne vous séduise en aucune manière; car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de perdition. » etc. Ici Paul découvre à nos regards l'homme de péché, la petite corne, la papauté, et il donne aux chrétiens un avertissement qui devait couvrir la période toute entière de sa suprématie, qui, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, était de 1260 ans, se terminant en 1798. Donc en 1798, il n'y eût plus de restriction pour proclamer que le jour de Christ était proche; en 1798, le temps de la fin commença, et le sceau fut enlevé du petit livre. Depuis cette période donc, l'ange d'Apoc. 14 proclama à haute voix que l'heure du jugement de Dieu est venue, et depuis cette époque aussi, l'ange du chapitre 10 se place sur la terre et sur

la mer et jure qu'il n'y aura plus de temps. On ne peut mettre en doute leur identité; et si nous pouvons fixer l'époque dans l'histoire du monde à laquelle l'un de ces anges accomplit son œuvre, nous pouvons aussi la fixer pour l'autre ange; car ces anges sont identiques. Nous n'avons pas besoin ici de chercher aucun argument pour prouver que la génération actuelle a été témoin de l'accomplissement de ces deux prophéties. Dans la prédication de l'avènement de Christ, surtout depuis 1840 à 1844, elles ont trouvé un accomplissement parfait. La position de l'ange qui avait un pied sur la mer et l'autre sur la terre dénote la propagation rapide de sa proclamation par mer et par terre. S'il avait été dans les desseins de Dieu que ce message ne fût porté qu'à un seul pays, il aurait été suffisant que l'ange se posât sur la terre seulement. Mais il a un pied sur la mer, d'où nous pouvons conclure que sa mission s'étendrait aux diverses nations et aux divisions du globe. Et cette conclusion est confirmée par le fait que la proclamation de la venue de Christ s'est étendue à tous les champs missionnaires du monde.

Versets 3, 4. « Et il s'écria à haute voix, comme un lion qui rugit; et après qu'il eut crié, les sept tonnerres firent entendre leurs voix. Et quand les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allais écrire ce que j'avais ouï; mais j'entendis du ciel une voix qui me disait : Tiens secrètes les choses que les sept tonnerres ont dites, et ne les écris point. »

Les sept tonnerres. Il serait inutile d'entrer dans de profondes spéculations pour tâcher d'obtenir une connaissance définie de ce que les sept tonnerres ont dit. Nous devons acquiescer aux directions données à Jean concernant ces choses et les laisser à lui les a laissées, scellées, non écrites et conséquemment inconnues pour nous.

U. S.

LE BÂPTÊME D'EAU.

Le baptême chrétien est le baptême administré dans l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il est distinct du baptême du Saint-Esprit. Christ donna à ses apôtres la mission de baptiser d'eau en son nom, mais personne ne peut baptiser du Saint-Esprit. Christ seul peut faire cela. Le baptême d'eau est l'un des actes commandés pour obtenir la rémission des péchés. Le baptême du Saint-Esprit est un don spécial de Dieu à tous ceux qui le cherchent de tout leur cœur.

De nombreux passages montrent que le baptême d'eau est le baptême ordonné par Christ. Lorsque Philippe eut prêché Christ à l'eunuque, ils arrivèrent à un endroit où il y avait une rivière ou un étang. Actes 8 : 35, 36. L'eunuque dit à Philippe : « Voici de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ? » Cela montre que Philippe, en prêchant Christ à l'eunuque, lui avait aussi prêché que Christ commandait que ses disciples fussent baptisés d'eau. Luc nous dit qu'ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'eunuque, et que Philippe baptisa l'eunuque. Ensuite ils remontèrent hors de l'eau, et l'Esprit de Dieu enleva Philippe. Actes 8 : 38, 39.

Lorsque Philippe prêcha dans Samarie, tous ceux qui crurent à sa parole, tant des hommes que des femmes, furent baptisés. Mais ce baptême était le baptême d'eau, et non point le baptême du Saint-Esprit, car les personnes qui furent baptisées ne reçurent le Saint-Esprit qu'un certain temps plus tard, lorsque Pierre et Jean vinrent à Samarie et qu'ils prièrent pour eux. Actes 8 : 5-16. Ceux qui entendirent Pierre prêcher le jour de la Pentecôte, demandèrent ce qu'ils devaient faire pour être sauvés. Pierre leur dit de se repentir et d'être baptisés, et qu'ils recevraient le don du Saint-Esprit. Ce baptême était donc quelque chose qui précédait le don de l'Esprit de Dieu. Actes 2 : 37-41. De la même manière il est dit que Paul baptisa certains disciples à Ephèse, et qu'après leur avoir imposé les mains, ils reçurent le Saint-Esprit. Ce baptême qui précédait le don de l'Esprit de Dieu devait être le baptême d'eau. Actes 19 : 4-6.

Lorsque Pierre prêcha dans la maison de Corneille, le Saint-Esprit descendit sur ceux qui l'entendirent comme il descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. Actes 10 :

44, 45; 11 : 15, 16. Alors Pierre demanda si quelqu'un pouvait empêcher qu'on ne baptisât ces personnes dans l'eau. Et il commanda alors qu'on les baptisât. Actes 10 : 47, 48.

Cela montre la distinction entre le baptême d'eau et le baptême du Saint-Esprit, et que même après le baptême du Saint-Esprit le baptême d'eau était nécessaire pour obéir au commandement de Christ.

Ainsi on voit que le baptême du Saint-Esprit peut précéder le baptême d'eau comme dans le cas de ceux de la maison de Corneille, ou bien ce baptême peut suivre le baptême d'eau comme dans le cas de ceux qui furent baptisés par Philippe à Samarie, et de ceux qui furent baptisés par Paul à Ephèse. Mais le baptême du Saint-Esprit n'annule pas l'obligation d'être baptisé d'eau. Les apôtres furent baptisés du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, lorsque cet Esprit descendit comme le bruit d'un vent qui souffle avec impétuosité et remplit toute la maison où ils étaient assis. Actes 1 : 4, 5; 2 : 1, 2. Sans doute les apôtres avaient été baptisés par Jean dans le Jourdain, comme Christ avait été baptisé par lui. Jean 1 : 28-37; Matth. 3 : 13-16.

Les hommes peuvent baptiser dans l'eau, car Jean, Philippe, Paul et d'autres des disciples de Christ le firent. Jean 3 : 22, 23; 4 : 1, 2; Actes 8 : 5-16, 38; 19 : 5, 6. Christ seul peut baptiser du Saint-Esprit. Actes 2 : 1, 2, 33. Ce ne fut pas Pierre, mais Christ qui baptisa du Saint-Esprit ceux de la maison de Corneille. Actes 10 : 44, 45; 11 : 15, 16. Christ est celui qui est plus puissant que Jean, et qui peut baptiser du Saint-Esprit. Matth. 3 : 11; Actes 1 : 4, 5.

Plusieurs choses sont mentionnées comme étant nécessaires pour obtenir la rémission des péchés. 1. La repentance. Actes 5 : 31; Luc 24 : 47. 2. La foi en Christ. Actes 10 : 43; 13 : 38, 39; 26 : 18. 3. Le sang de Christ fut répandu pour la rémission des péchés. Matth. 26 : 28; Eph. 1 : 7; Col. 1 : 14. En outre, il est expressément déclaré que le baptême est pour la rémission des péchés. Pierre commanda que le peuple fut baptisé au nom du Seigneur Jésus afin qu'ils reçussent la rémission de leurs péchés. Actes 2 : 38. Jean aussi prêcha le baptême comme étant une des choses nécessaires pour obtenir la rémission des péchés. Marc 1 : 4, 5; Luc 3 : 3. Si le baptême est une des choses nécessaires afin que nous recevions la rémission des péchés, c'est certainement un devoir de grand importance.

LA MANIÈRE DE DONNER POUR LA CAUSE DE DIEU.

Sur une autre page nous imprimons sur ce sujet un article important sur lequel nous appelons particulièrement l'attention. L'écrivain montre que c'est le devoir de chaque chrétien de donner pour la cause de Dieu au moins un dixième de son revenu. Un grand nombre de chrétiens de toutes les dénominations ont compris ce sujet comme nous l'entendons. Depuis le temps d'Abraham, qui donna la dime à Melchisédec, et de Jacob qui promit de donner à Dieu la dime de tout son revenu, ce devoir de donner la dime est souvent mentionné dans la Bible. Dieu, par son prophète Malachie, se plaint que son peuple l'a pillé de cette dime. Il les invite à l'éprouver par leur obéissance à ce devoir et à voir s'il ne leur fera pas pleuvoir des cieux de grandes bénédictions. Nous invitons nos lecteurs à examiner ce sujet avec attention.

LES NOCES DE CANA.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

ENSUITE Jésus commence à se présenter à son peuple sous son vrai caractère. Il alla à Nazareth où il était connu comme humble ouvrier, et il entra dans une synagogue le jour du Sabbat. Selon la coutume, le ministre lisait dans les prophètes, et exhortait le peuple à continuer d'espérer en Celui qui devait venir, qui établirait son règne glorieux et subjuguait tous les peu-

